

Propos recueillis par Matthias Trouillaud, de Nantes Aménagement Métropole.

«Une meilleure connaissance du métabolisme du territoire et de ses flux est indispensable.»

Dans une interview exclusive, Camille Anglada, du Pays Serre-Ponçon Ubye Durance (S.U.D.), nous livre sa vision des flux et son application au sein d'un Pays.

Camille Anglada, vous animatrice LEADER au sein du Pays Serre-Ponçon Ubye Durance. Qu'est ce que l'économie circulaire représente pour un Pays ?

La démarche d'économie circulaire est un bon moyen pour connaître les flux entrant et sortant du territoire, que ce soit de biens matériels, de services ou de personnes. Ces données permettent de mieux maîtriser la chaîne de valeur localement et ainsi de pouvoir contrôler les éventuelles externalités négatives et maintenir les valeurs ajoutées sur le territoire.

Quels sont les enjeux de flux de votre territoire ?

Sur notre territoire, on s'intéresse particulièrement au flux de personnes. Une forte disparité est constatée, due à la forte attractivité saisonnières (d'où le surdimensionnement de certains réseaux) de notre territoire mais également à l'enclavement de certaines parties. L'appréhension de ce flux est un élément clé pour le développement.

Le flux d'énergie est une problématique importante également. Nous avons une forte production d'énergie hydraulique avec la présence du barrage de Serre-Ponçon, énergie exportée. Pour le pétrole et le carburant, tout est importé. Quant au bois, nous avons de l'import de buches et de l'export de bois en fin de vie, vers l'Italie pour le mélaminé. Une analyse de cette filière pourrait permettre de revoir la gestion de cette ressource locale.

De manière globale, une meilleure connaissance du métabolisme du territoire et de ses flux est indispensable.

Vous développez une réflexion Économie Circulaire autour de votre projet de SCOT. Pourriez-vous nous parler de ce projet ?

En 2017, une étude de préfiguration du SCOT a été menée. Elle a permis à l'ensemble des acteurs de s'approprier ce document. Le marché public pour la mise en place du SCOT est en cours. Il va être porté sur 2 vallées dans une dynamique collective bien que ce territoire soit à cheval sur 2 département (04 et 05).

Comment avez-vous abordé la question des flux au sein de votre SCOT ?

L'idée est de retranscrire la stratégie TEPOS dans le SCOT et de viser ainsi une autonomie énergétique à l'horizon 2030. L'enjeu le plus important se situe sur le transport avec la volonté d'engager une réduction.

Quelles pistes de réponses avez-vous envisagées ?

L'économie circulaire va être intégrée de manière globale au SCOT, un accent va être mis sur la mobilité. L'étude de ce flux permettra d'apporter des éléments de réponse afin de mettre en place des actions concluantes.

